

CLAU DE RESPOSTES**SÈRIE 1: Ces messieurs qui travaillent à temps partiel**

1. Non, il n'a pas toujours travaillé à temps partiel. *“Travailler quarante-cinq heures par semaine, cinq jours sur sept, et emmener des dossiers le week-end ? Merci, ça suffit ! Aujourd'hui, je veux du temps pour moi !” Faute de promotion, Pierre Cocha, 53 ans, cadre administratif, a décidé d'arrêter après quinze ans passés au sein d'un grand groupe. Aujourd'hui, il travaille trois jours par semaine comme directeur administratif et financier pour une petite entreprise de la région d'Avignon.*[Es pot preveure la possibilitat que l'alumne no copii tot el text transcrit sinó només alguna part del mateix on figuri la resposta que es demana]
2. Non seulement sa femme est d'accord avec la décision de Pierre Cocha, mais en plus elle en est très contente. *Ma femme est ravie.*
3. Oui, il y a de plus en plus de travailleurs à temps partiel en France. *Même si les Français de sexe masculin travaillant à temps partiel restent une espèce rare, celle-ci se développe à grande vitesse. Certes, elle ne représente encore que 5 % des salariés et seulement 2 % des cadres. Mais ces oiseaux rares font des petits : il y a encore deux ans, seuls 1 % des cadres avaient franchi le pas.*
4. Ils n'osaient pas se plaindre de leurs horaires parce qu'ils avaient peur des représailles de leurs chefs. *Les cadres, qui n'osaient pas avouer leur envie de ralentir le rythme de peur des représailles de la part de leur employeur (...).*
5. Non, la réduction de ses revenus n'a pas été très importante. (...) *sa baisse de salaire n'est que de 5 % (...).*
6. Non, les Français ne veulent pas travailler à temps partiel parce qu'ils aiment rester à ne rien faire, mais parce qu'ils ont envie d'avoir plus de temps pour eux-mêmes et de faire d'autres activités plus enrichissantes pour eux, par exemple suivre des cours, faire des répétitions de théâtre, voir leurs amis tranquillement, faire les courses quand ils veulent,...

SÉRIE 3: Abdou Mbae, employé du nettoyage. Invisibles : les nettoyeurs de l'aube

1. Il est arrivé en France il y a cinq ans. *Lorsque Abdou Mbae, 33 ans, quitte les Comores il y a cinq ans pour rejoindre son frère et sa soeur à Paris (...).*
2. Il a obtenu son actuel poste de travail grâce à un de ses amis comoriens qui travaille dans l'entreprise. *Un de ses amis comoriens qui y travaille le fait entrer dans une société spécialisée dans le ménage de bureaux.*
3. Il a plus de travail en hiver parce que les clients restent aussi plus longtemps dans les bureaux, parce qu'ils salissent beaucoup plus les bureaux qu'ils occupent et parce qu'ils font des célébrations de fin d'année. *En décembre, janvier, février, c'est le pire. Les clients travaillent plus tard, ils fument plus et surtout ils jettent plus de choses. Et en plus les déchets des célébrations de fin d'année !*
4. Non, il ne reçoit pas de rémunération pour ses heures supplémentaires de travail. *Alors on déborde : 11 heures, 11 h 30. Jusqu'à ce que les bureaux soient propres. Sinon, de toute façon, il faudra terminer le lendemain matin. (...) Tout ça, bien entendu, sans être payé un centime de plus.*
5. Oui, il a plus de temps maintenant pour travailler pendant la journée parce qu'il ne va plus à l'Université. *(...) maintenant qu'il a abandonné ses études, il aimerait bien travailler plus.*
6. On les qualifie d'invisibles parce qu'ils travaillent lorsque les gens qui occupent les bureaux qu'ils nettoient n'y sont pas et que, par conséquent, personne ne les voit.